

## Requalification du quartier du Bourg, étape 2 - synthèse atelier 3

### Déroulement

Samedi 13 mai 2023, le troisième atelier participatif accompagnant l'étape 2 de la requalification du quartier du Bourg a marqué une nouvelle étape dans le développement du projet. Après deux ateliers destinés à formuler des objectifs pour le réaménagement, les participants-es ont pu découvrir comment leurs contributions avaient été intégrées à l'avant-projet, se projeter dans les futurs espaces, échanger avec les mandataires et la Ville de Fribourg et recevoir des réponses précises à leurs interrogations. Ce dispositif offrant une large place aux interactions et à l'information a été apprécié du public, qui a pu approfondir sa compréhension du projet et de ses enjeux.

La journée comportait également une dimension participative, et les différentes contributions récoltées permettent d'identifier plus finement des points de consensus, des points de tension, et des points qu'il s'agira de clarifier dans la suite du développement du projet.

### Points de consensus

Trois points de consensus principaux ont émergé des discussions en atelier et des résultats de la boîte à réactions. Le design général du projet a été globalement salué et les personnes présentes ont particulièrement apprécié :

- la place accordée aux mobilités douces, la facilitation des déplacements piétons dans le Bourg et le sentiment d'une mobilité sécurisée qu'ils-elles ont ressenti à la découverte du plan ;
- les deux espaces publics offerts par la place des Ormeaux et la place de Notre-Dame, ainsi que les usages que ces places permettront ;
- la végétalisation accrue du quartier, particulièrement sur la place des Ormeaux, la place Nova-Friburgo et le long de la rue du Pont-Muré.

### Points de tension

Le projet a également suscité des tensions sur trois thématiques : sa minéralité, les nuisances induites par les usages planifiés et, enfin, le traitement du stationnement.

L'avant-projet présenté a suscité des réactions quant à sa forte minéralité. Si l'aménagement d'un revêtement perméable sur la place des Ormeaux a été salué, des participants-es regrettent une végétalisation encore insuffisante, et souhaiteraient une présence accrue de l'eau dans les espaces publics. Ces considérations sont souvent articulées à une crainte des îlots de chaleur et d'un faible confort d'usage en été.

La planification d'usages récréatifs et de loisirs sur la place des Ormeaux et la place de Notre-Dame, ainsi que les terrasses prévues le long de la rue du Pont-Muré ont par ailleurs suscité des inquiétudes sur les nuisances possibles de ces activités. Des participants-es redoutent en effet des nuisances sonores touchant les riverains-es.

Enfin, et à l'instar des deux premiers ateliers, le traitement du stationnement dans l'avant-projet a été fréquemment discuté. Quatre principales pistes de solution ont été abordées afin de concilier les nouveaux usages des places avec le maintien d'une bonne accessibilité du Bourg et d'une bonne qualité de vie pour ses habitants-es :

- développer des solutions de parking-relais en lien avec les TPF et optimiser la desserte du Bourg en transports en commun ;
- prévoir un nombre de places réservées aux riverains-es avec un système de vignettes ou de portiques automatiques ;
- assurer la progressivité de la suppression des places existantes lors de la phase d'exécution du projet, afin de permettre une évolution progressive des usages ;
- clarifier les possibilités de report des places de stationnement dans le parking de la Grenette, par exemple sur les places actuellement attribuées à l'Administration cantonale.